Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		12X		14X		16X		18X		20X		22X		24X		26X	✓	28X		30X		32X

The c
to th

The i
possi
of th
filmi

Origi
begin
the l
sion,
other
first
sion,
or ill

The l
shall
TINU
whic

Maps
diffe
entire
begin
right
requi
meth

3 [illegible] 16 mars 54

16 Mars - 54

LETTRE PASTORALE,

INVITANT LES

DIOCESAINS A CONTRIBUER

A L'ÉRECTION DE

L'EGLISE CATHEDRALE

Dans la Ville des Trois-Rivieres.

LETTRE PASTORALE,
INVITANT LES
DIOCESAINS A CONTRIBUER
A L'ÉRECTION DE
L'EGLISE CATHEDRALE
Dans la Ville des Trois-Rivieres.

THOMAS COOKE,
Par la Miséricorde de Dieu et la grace du Saint Siège Apostolique, Eveque des Trois-Rivières, etc., etc.

Au Clergé et aux Fidèles de ce Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

La faveur que le Souverain Pontife a daigné accorder à Notre District en érigeant l'Evêché des Trois-Rivières, a été bien comprise et justement appréciée par le Clergé de la Province et par les Fidèles du nouveau Diocèse. On s'est partout réjoui de cet évenement et avec raison pour les avantages spirituels et même temporels qu'il nous fait espérer. Une nouvelle église est formée ; elle prend place parmi les églises qui composent la Province Ecclésiastique ; elle est reconnue par l'autorité civile ; avec elle la Religion semble recevoir une nouvelle force et prendre une plus grande extension. Enfin le nouvelle ordre de choses promet beaucoup pour l'avenir ; déjà les fidèles en ont resenti les heureux effets et en bénissent les auteurs.

Mais, Nos-Très-Chers Frères, ces avantages bien grands sans doute, nous imposent des devoirs non moins grands, si nous voulons nous montrer dignes des grâces qui nous ont été accordées. Nous sommes appelés à faire les sacrifices nécessaires pour fonder et maintenir au milieu de nous un établissement de la plus grande importance. Un Diocèse demande une Catthédrale. Il faut à un Evêque une maison et un revenu qui répondent à sa dignité ; et c'est à nous à pourvoir à tout cela. Si c'est une obligation pour les paroissiens de contribuer à la construction de leur église paroissiale, de loger et soutenir leur curé, c'en est une aussi pour les Diocésains de contribuer à l'établissement Episcopal du Dio-



cèse. La raison le dit, l'usage le veut, l'Eglise le demande. Impossible donc pour nous de reculer devant une œuvre si hautement recommandée; impossible même d'agir avec indifférence, car c'est l'œuvre du Seigneur.

Bien convaincu de cette obligation pour nous, nous ne l'avons point perdue de vue. Depuis Notre Consécration Episcopale, nous nous sommes constamment occupé des besoins spirituels du Diocèse que nous avons visité en partie, mais sans oublier le devoir de travailler conjointement avec nos fidèles Diocésains à poser sur des bases solides le siège Episcopale et à procurer au Premier Pasteur une honnête subsistance.

Parmi les moyens que la Divine Providence a mis à notre disposition pour obtenir ce résultat, nous avons un décrêt de la Sacrée Congrégation *de Propagandâ Fide* qui nous autorise à prélever le 10e. sur toutes les paroisses du diocèse. Ce décrêt nous eut été d'un grand secours, mais nous n'avons pas voulu en faire usage avant de le soumettre à la considération de notre digne Clergé; et dans ce dessein nous en avons laissé, pour un temps, l'exécution à sa générosité. En attendant l'adoption de cette mesure ou de toute autre qui nous aurait été suggérée, l'Evêque est demeuré sans secours, reduit à exercer les fonctions curiales, pour se procurer un logement et subsister avec ses Prêtres

Cet état de choses ne pouvant durer longtemps et dans le désir d'y mettre fin au plustôt, nous avons cru, après avoir consulté le St. Esprit que le moyen le plus expéditif et le plus sûr était de construire une Cathédrale, qui par sa position, et l'affluence des fidèles, donnerait un revenu considérable, lequel avec d'autres contributions, aiderait l'Evêque à subsister et à achever l'établissement Episcopal.

Cependant pour ne pas surcharger nos Diocésains, nous avions d'abord pensé à réunir notre Cathédrale à l'église paroissiale de notre ville, de manière à ce que le même temple fût en même temps cathédrale et eglise paroissiale. Nous avions même tenté des mesures légales pour en venir, avec la paroisse, à un arrangement définitif sur ce point. Mais ayant rencontré des obstacles dans l'exécution de ce plan, et appréhendant que cette union ne fût par la suite une source de tracasseries pour l'Evêque, nous y avons renoncé et nous nous sommes déterminés à entreprendre avec l'assistance du Clergé et des Fidèles du Diocèse, la construction d'une Cathédrale qui serait uniquement l'église de l'Evêque et qui offrirait le double avantage d'un certain revenu et d'un édifice convenable pour les grandes cérémonies du culte.

Cette entreprise est grande, hardie et même pénible. C'est un fardeau dont nous sentons tout le poids, comme vous, et nous le sentons doublement. Mais favorisés de tant de bienfaits, nous devons nous montrer reconnaissants et faire tout ce que nous pourrons pour la religion, pour Dieu qui fait tant pour nous. D'ailleurs celui qui nous impose ces devoirs saura bien faire disparaître les obstacles qui nous effrayent et conduire à un heureux succès une œuvre qui n'a pour but que sa gloire.

Plein de confiance en la bonté et en la toute puissance du Seigneur Notre Dieu, et comptant beaucoup sur le zèle de notre Clergé et sur la bonne volonté de nos fidèles Diocèsains, nous entreprenons la construction d'une Cathédrale, et nous ferons en sorte qu'elle soit digne de Dieu qui nous la demande, digne de la Mère de Dieu dont elle portera le nom et digne de notre Diocèse dont elle sera l'œuvre par excellence. Nous sommes déterminé à nous mettre sans delai à l'œuvre. Déjà au moyen de fonds mis à notre disposition, de legs faits en notre faveur, et de dons provenant de la générosité de quelques personnes bienveillantes, même étrangères au Diocèse, nous avons acquis un terrain très-étendu, au centre de notre ville, désignée par le Pasteur Suprême pour être le Siège du nouvel Evêché. Nous nous sommes procuré un plan fait par un des premiers architectes du pays, qui joint la simplicité à la beauté et qui produira, s'il est bien exécuté, un très-bel effet sans exiger des dépenses considérables. Près de 200 toises de pierre, et 200 barriques de chaux sont rendus sur les lieux. Les autres matériaux se préparent avec activité et seront livrés à demande. Enfin tout annonce la prospérité et nous fait espérer un succés heureux et prompt, si le secours que nous avons droit d'attendre des fidèles de notre Diocèse, ne nous fait pas défaut. Car il y aurait plus que témérité de notre part d'entreprendre seul et avec l'aide d'une seule paroisse, un édifice à grandes dimensions et qui doit être construit par tout le Diocèse. Mais quand même nos ressources seraient suffisantes, nous ne voudrions pas priver nos chers Diocésains des mérites qu'ils peuvent acquérir en travaillant avec nous, ni nous priver nous-mêmes de la gloire d'offrir à Dieu un temple élevé par vingt cinq mille mains. C'est donc autant pour la plus grande gloire de Dieu, et pour l'intérêt des fidèles de notre Diocèse, que par besoin que nous nous adressons à eux aujourd'hui et que nous les invitons tous à se joindre à nous comme une seule famille pour construire ensemble et consacrer à notre Père commun un temple qui sera dans la suite des siècles un monument de la piété et du zèle de la génération présente.

Nous sommes persuadé que notre appel sera entendu d'une extrémité à l'autre du Diocèse, qu'il rencontrera les vœux de tout le monde et que tout le monde entrant dans nos sentiments s'empressera de nous venir en aide afin de partager notre mérite comme notre travail. Mais nous attendons plus d'assistance des uns que des autres, suivant le zèle qu'ils auront pour la Maison de Dieu, le rang qu'ils occupent dans la société et les ressources que la Divine Providence a mise à leur disposition.

Nous comptons beaucoup sur la coopération de notre vénérable Clergé. Comprenant mieux que tout autre les raisons que nous avons de nous montrer zélés pour cette œuvre qui est autant la sienne que la nôtre, il se fera un devoir d'y contribuer généreusement, et de la recommander par ses exhortations et par son exemple. Nous savons que les revenus du Clergé en général sont bien modiques, mais sa charité et son zèle sont grands et lui inspirent de grands sacrifices. Il a pu, avec de faibles ressources, faire de

grandes choses. Ses œuvres sont là et proclament la vérité de notre assertion. Témoins l'Archevêché, le Séminaire de Nicolet et ces nombreux établissements d'éducation que l'on rencontre dans toutes nos paroisses. Il pourra encore aujourd'hui faire surgir, au milieu de nous une Cathédrale qui fera honneur au pays ; c'est notre espérance et elle est bien fondée. Nous espérons aussi qu'il usera de toute son influence auprès de ses paroissiens pour leur faire comprendre l'importance de notre entreprise et les engager à contribuer à cette bonne œuvre et par eux-mêmes et par l'entremise de leurs Fabriques. Notre succès dépend de lui et nous connaissons assez sa bonne volonté et son dévouement pour assurer qu'il sera le premier à l'œuvre et que nous ne comptons pas en vain sur son assistance.

La Cathédrale étant la première église et l'église mère de toutes les églises du diocèse, toutes les églises doivent s'intéresser à sa construction, à son entretien et à son embellissement ; c'est pourquoi nous attendons d'elles quelques secours, et nous les autorisons à vôter, en assemblée, pour cet objet, une somme proportionnée à leur revenu disponible ; Ce que la fabrique des Trois-Rivières vient de faire généreusement, en offrant à cette fin £500.

C'est un devoir pour nous d'offrir à chaque fidèle de notre Diocèse l'occasion de signaler son zèle pour la gloire de Dieu ; en conséquence nous les invitons tous, hommes, femmes, enfants, sans distinction, à nous faire parvenir leurs offrandes, tant petites soient-elles, nous les recevrons avec reconnaissance ; et afin de rendre plus faciles ces contributions, surtout quant au quantum, nous adoptons un mode qui plaira généralement, le voici : Nous conseillons aux chefs de familles de s'engager à donner une piastre par année, pendant quatre ans, à moins qu'ils n'aiment mieux s'acquitter de suite de cette dette sacrée, et cela sans préjudice à une plus forte somme, s'ils croient pouvoir et devoir la présenter. Il serait à désirer que l'offrande passât par les mains de tous les membres de la famille, afin que chacun d'eux prît une part active à la bonne œuvre et pût dire, en voyant la Cathédrale, j'ai mis la main à la construction de ce bel édifice, c'est l'église du Diocèse, c'est notre église. Ce plan si aisé à exécuter et qui offre à tous les fidèles, même aux pauvres, un moyen facile de contribution réussira sans doute dans notre Diocèse, si les personnes influentes dans chaque paroisse, comme les magistrats, les officiers de milice, les marguilliers anciens et nouveaux et les notables veulent bien se donner la peine de le recommander et d'y prêter la main. Nous pouvons en juger par expérience. Les citoyens de notre ville, et nos paroissiens, pour répondre à notre appel, ont souscrit, en trois jours, près de quatre mille louis. Plusieurs personnes respectables de la campagne, animées du même zèle sont venues, sans invitation, souscrire pour le même objet, les unes £100, les autres £25, £20, etc.

Nous prions MM. les curés, libre à eux cependant de prendre un autre mode, s'ils le trouvent à propos et s'ils le croient plus avantageux au succès de notre entreprise, nous

prions MM. les curés de former dans leur paroisse respective, et de présider un comité, composé de personnes zélées, qui sera chargé de recueillir les noms des chefs de familles et de tous ceux qui préféreraient faire leur offrande séparément. Ces syndics choisis dans les divers rangs ou concessions de la paroisse, présenteront à chacun de leurs coparoissiens la liste de souscription qu'ils remettront ensuite à M. le Curé. Ils en feront autant à l'époque marquée pour acquitter le montant de la souscription et déposeront les sommes perçues entre les mains de M. le Curé ou d'un trésorier nommé par le comité. Les personnes respectables qui auront la bonté de se charger de l'exécution de ce plan, ne doivent pas regretter leurs peines, non plus que toutes celles qui s'intéresseront à cette grande et sainte entreprise et y contribueront par leurs dons, et leurs conseils, elles auront un double mérite et conséquemment une double récompense.

Cependant, N. T. C. F., attendons nous à rencontrer des obstacles : l'œuvre de Dieu doit être éprouvée. L'esprit de malice, ennemi de tout bien et particulièrement de la construction des églises, ne manquera pas de suggérer mille prétextes spécieux pour éteindre ou au moins ralentir notre zèle et empêcher, s'il le pouvait, la construction de notre Cathédrale. Tantôt il objectera la pauvreté du pays, ou certains travaux à faire dans la paroisse ; tantôt il s'élèvera contre la nécessité de contribuer à la construction de la Cathédrale, ou contre l'érection de l'Evêché. Et pour accréditer ces raisons futiles, fausses, anti-religieuses, il se servira de la langue et de la plume de quelques infortunés qui n'ont plus du chrétien que le nom. Ne soyez pas surpris que des hommes de cette trempe s'élèvent, en toute occasion, contre la religion, contre l'œuvre de Dieu, bientôt ils s'en prendront à Dieu même dont ils ôseront nier la Providence et peut être même l'existence. Ce sont là ces faux prophètes, ces faux docteurs désignés dans la Ste.-Ecriture comme opposés à Dieu et qu'il faut fuire et mépriser. Quel poids ont leurs paroles ? Que peuvent-elles contre l'exemple de tant d'illustres personnages qui nous ont devancé et qui ont mis leur gloire à fonder, élever et enrichir les temples du Seigneur. Examinons quelques uns des prétextes qu'ils font valoir contre notre entreprise.

1er. Prétexte. *La pauvreté du pays.* Il est bien vrai que le Canada, étant un pays nouveau, n'est pas aussi avancé que plusieurs autres contrées plus anciennes que lui. Mais il promet beaucoup et déjà il est assez avancé et assez riche pour rendre heureux ses habitants. Quoiqu'il en soit, sa prétendue pauvreté ne l'a pas empêché de se montrer généreux dans l'occasion, par exemple, de construire ces 300 églises qui embellissent les rives du St.-Laurent, ces collèges, ces maisons d'éducation. Qui ôserait avancer que la construction et l'entretien de ces édifices ont appauvri ses habitants ? Ils s'accorderaient tous à dire le contraire. La charité des canadiens est proverbiale et leur fait trouver des ressources pour faire face à toutes les bonnes œuvres et soulager toutes les misères. Avec quelle générosité toutes les paroisses ne sont-elles pas accourues au secours des incendiés

de St.-Roch, de St.-Jean et de la Prairie ? Comment sont reçus ces Missionnaires étrangers qui viennent de temps à autre tendre la main pour le soutien d'une mission ou pour la construction d'une église en pays lointains ? Sont-ils repartis les mains vides ? non certainement, ces bons pères s'en sont retournés en bénissant le Canada et emportant avec eux une haute idée de la charité, du zèle et de la religion de ses habitants. Disons le donc, le Canada est riche en bonne volonté et en charité pour tous ceux qui réclament ses services, pourrait-il ne l'être pas pour nous ou plutôt pour lui même, puisqu'il s'agit ici d'une œuvre dont tous les avantages lui reviennent.

2me. Prétexte : *Des travaux à faire dans votre paroisse, une église, un presbytère à construire ou à réparer.* Dans ces circonstances il faut sans doute que le paroissien se montre zèlé. Car remarquez que ce sont-là des travaux ordinaires et communs à toutes les paroisses; et toutes les paroisses s'en acquittent avec plus ou moins de zèle, suivant qu'elles comprennent plus ou moins l'importance de ce devoir. Mais outre ce devoir des paroissiens envers leur paroisse, ils en ont un autre non moins obligatoire envers le Diocèse auquel ils appartiennent, c'est celui de contribuer à la construction de la Cathédrale et des autres édifices nécessaires à l'établissement Episcopal. Les dépenses faites ou à faire pour la paroisse, ne dispensent pas de celles qu'exige le Diocèse. D'ailleurs ces dernières contributions reparties sur tant d'individus deviennent si peu de choses pour chaque personne, qu'on serait inexcusable de s'y refuser, quand même la construction de la Cathédrale coinciderait avec les travaux de la paroisse· Qu'est-ce qu'une piastre à donner par famille chaque année, pendant quatre ans ? rien sans doute, eh ! bien, cette petite contribution est tout ce que nous demandons actuellement à nos Diocésains pour la construction de notre Cathédrale.

3me. Prétexte: *Sommes nous obligés de construire une Cathédrale ?* Un Diocèse doit avoir une cathédrale, comme une paroisse doit avoir une église paroissiale ; Mais qui la construira ? Sera-ce l'Evêque ? Mais où prendra-t-il des fonds ? Sera-ce une paroisse seule ou un village ? mais ils ne pourront pas. Faudra-t-il aller tendre la main à l'étranger ? mais l'honneur du Diocèse serait compromis, il ne le souffrira pas. On conçoit donc que l'obligation de construire la Cathédrale et ses dépendances retombe sur le Diocèse, comme les frais de l'église paroissiale sont à la charge des paroissiens. Car la Cathédrale est l'église du Diocèse. Chaque Diocésain peut dire d'elle c'est notre église. Oui, N. T. C. F., l'église que nous commençons sera l'église de chacun de vous : vous y jouirez de certains droits et privilèges. Vous pourrez y venir offrir à Dieu vos prières, assister aux offices publics, réclamer les secours de la religion, l'usage d'un banc, et un lieu de sépulture. Cette église sera pour le Diocèse un lieu de grâces et de bénédiction ; c'est de là que l'instruction, la jurisdiction et tous les bienfaits du christianisme se communiqueront

aux parties les plus reculées du diocèse. C'est là que le pontife consacre les Saintes Huiles qui servent dans l'administration des sacrements. C'est là que le culte déploie toute sa splendeur et la religion sa divinité. C'est là que l'Evêque exerce le ministère sublime qui lui est confié dans l'intérêt de ses diocésains. Enfin cette église est entièrement pour l'usage et l'avantage des fidèles de tout le diocèse ; elle est au diocèse ce que l'église paroissiale est à la paroisse ; c'est donc au diocèse à pourvoir à sa construction, etc.

4me. Prétexte. *On pourrait se passer d'un Evêché.* Ce peut être l'opinion de personnes qui s'intéressent fort peu au progrès de la religion et qui finiront par dire, on peut se passer d'église paroissiale, de curé et même de religion. Mais le simple bon sens suffit pour en faire justice et quelques observations nous prouveront suffisamment les avantages qu'offre au district l'établissement d'un Evêché. Il y a 200 ans que notre district existe, faisant partie du diocèse de Québec dont le siége Episcopal est à trente lieues de nous, et cependant notre église est loin d'être aussi avancée que plusieurs églises des Etats-Unis qui ne comptent que quelques années d'existence. Il est facile d'en comprendre la raison. On conçoit aisément que quels qu'aient été la piété, le zèle et les talents des Seigneurs Evêques, placés à une si grande distance de plusieurs districts qui leur étaient confiés, ils ne pouvaient entrer dans les détails d'administration que demandait un diocèse immense et des provinces éloignées qui réclamaient un soin particulier. Ces dignes Prélats sentant mieux que personne leur insuffisance, en ont gémi devant Dieu et ont saisi avec joie les premières occasions d'opérer une ou plusieurs divisions, qu'ils jugeaient absolument nécessaires. Avec quelle effusion de cœur notre illustre Archevêque ne vous a-t-il pas annoncé dans son Mandement du 2 Oct. 1852 le décret qui érigeait l'Evêché des Trois-Rivières et allait vous procurer les soins paternels et vous mettre sous la surveillance immédiate d'un Evêque Diocésain, résident au milieu de vous. Comme il vous exhortait à vous montrer digne de cette faveur et à fonder sur des bases solides votre nouvel Evêché. Ainsi une longue et affligeante expérience nous a appris la nécessité d'un Evêché. La joie du peuple fidèle au moment de sa création, le désir souvent manifesté des Evêques de Québec, l'opinion du Concile Provincial, le décret du Souverain Pontife parlent trop haut en sa faveur pour qu'il soit permis de révoquer en doute son opportunité ou même sa nécessité.

Pour achever de vous prouver la futilité de tous les obstacles que l'on serait tenté de nous susciter, nous nous permettrons de vous citer quelques exemples. Vous n'êtes pas seuls chargés de pourvoir à un établissement Episcopal. C'est un devoir qui pèse sur la plupart des nouveaux diocèses qui composent, avec nous, la Province Ecclésiastique. Partout ce devoir a été compris et partout on a travaillé à le remplir. Bytown, Kingston, Toronto, encore regardés comme pays de mission, ont chacun une cathédrale qui ferait

honneur à des diocèses plus anciens. Albany, qui n'a que deux ans d'existence comme diocèse, vient d'achever une cathédrale évaluée à plus de 30,000 piastres. Et New-York qui, il y a vingt ans, ne comptait qu'un très petit nombre de catholiques, entreprend, cette année, la construction d'une cathédrale qui n'en cèdera en rien à celles que l'on admire le plus en Europe. Mais revenons à un exemple plus rapproché de nous et conséquemment plus propre à faire impression sur nous. Ne sont-ce pas nos pères qui ont construit la cathédrale de Québec ? Les Seigneurs Evêques d'alors, désirant se procurer une église convenable au Siége Episcopal, adressèrent une lettre pastorale à tous les fidèles du diocèse pour les inviter à contribuer à cette œuvre nécessaire. Le pays était peu peuplé ; la détresse y régnait généralement. Mais il s'agissait d'une église mère, d'une cathédrale, et c'en fut assez pour ranimer le zèle de ces vertueux chrétiens. A la voix de leur premier pasteur, ils se cotisent généreusement, et bientôt, l'ouvrage étant terminé, ils ont le bonheur de pouvoir offrir à Dieu la cathédrale qui existe encore, en partie, aujourd'hui, et qu'on revoit toujours avec un nouveau plaisir; parcequ'elle a été le berceau de la religion en ce pays. Appliquons-nous ces exemples ; nous nous trouvons dans les mêmes circonstances ; nous sommes soumis aux mêmes obligations ; les mêmes avantages et la même récompense nous sont offerts. Notre ligne de conduite est tracée ; il n'y a plus pour nous qu'à la suivre. Montrons nous chrétiens comme les fidèles des autres diocèses, et les dignes descendants de ces pieux et généreux Canadiens. Comme eux signalons notre piété envers Dieu et notre zèle pour la religion et apprenons au monde que la foi peut opérer parmi nous des merveilles, comme dans les siècles passés, comme dans les contrées qui nous avoisinent.

Après vous avoir, N. T. C. F., exposé notre plan et l'importance de notre entreprise, après vous avoir fait voir la futilité des excuses dont on pourrait être tenté de se servir et cité des exemples propres à faire impression sur vous, notre tache semble remplie ; mais non, nous croyons devoir ajouter à tout cela un mot d'exhortation. Soyez bien persuadés, N. T. C. F., qu'une des œuvres les plus saintes et les plus méritoires que nous puissions faire, c'est de contribuer à élever un temple et surtout une cathédrale à la gloire de Dieu. Ceux qui ont bien compris cette vérité auraient désiré avoir construit toutes les églises du monde, et n'ont jamais reculé devant les sacrifices qu'ils ont à faire pour ce sujet. Témoin le St.-Roi David qui voulant témoigner à Dieu sa reconnaissance, pour les bienfaits dont il l'avait comblé, s'offrit à lui construire un temple et fit de grandes dépenses et d'immenses préparatifs pour cela : *Cogitavi ut ædificarem domum...... et ad ædificandum, omnia preparavi* (I Libri Paralip. 28. 2. ;) mais Dieu ne voulut pas lui accorder cette faveur, il se contenta de sa bonne volonté : *Deus autem dixit mihi : non ædificabis domum nomini meo* (Ibid. 3.) Dieu fait plus pour nous, il nous accorde une grâce qu'il a refusée à David,

qu'il n'a point accordée à nos pères et que la génération qui nous suivra n'aura pas non plus. Il est question d'une œuvre rare et d'un grand mérite, de la construction d'une église qui doit être la première église du pays, et c'est à nous que Dieu présente cette œuvre. Il nous accorde une préférence bien flatteuse, en nous choisissant pour cette glorieuse et sainte entreprise. *Salomon filius tuus ædificabit domum meam..... ipsum enim elegi mihi in filium et ego ero ei in patrem* (Ibid. 6.) Ne vous semble-t-il pas l'entendre vous dire comme autrefois à Moïse, il me faut un tabernacle afin que j'habite au milieu de vous : *Facientque mihi sanctuarium, et habitabo in medio eorum* (Exod. 25. 8.) Moïse comprit toute l'importance de sa mission et entreprit sans délai la construction de l'arche et du tabernacle. Le peuple se rendit volontiers à l'appel qui lui fut fait et chacun s'empressa de fournir, selon son moyen, tout ce qui pouvait servir à l'œuvre de Dieu ; bois, or, argent, pierres précieuses, rien ne fut épargné. Les femmes sacrifièrent à l'envi leurs pendants d'oreilles, leurs bracelets d'or et tous les objets qui jusques là avaient servi au luxe et à la vanité. Enfin tout le monde se porta avec tant de courage à cette sainte entreprise qu'en peu de temps le tabernacle fut achevé. Moïse le consacra à Dieu et il devint une source de lumière, de grâces et de consolation pour le peuple.

Ces paroles ont été répétées et comprises dans tous les pays chrétiens. Les fidèles de tous les siècles se sont empressés de se rendre à cette invitation, et par leur générosité, leur courage et leurs efforts, ils ont réussi à élever à la gloire de Dieu, ces édifices magnifiques qui font aujourd'hui notre admiration. Rome avec ses 500 églises, la France, l'Espagne et l'Angleterre avec leurs vastes et somptueuses cathédrales témoignent du zèle et de la religion des peuples de ces temps reculés. En 1300 la grande église de St.-Jean de Latran ayant été détruite par un incendie, toute la chrétienté en gémit et montra le plus grand zèle pour la reconstruire. Tout le monde voulut y mettre la main. On recevait de toute part des dons, des souscriptions et des legs considérables. On voyait des dames Romaines conduire des charriots pleins de pierres destinées aux réparations de ce temple, qui fait encore aujourd'hui l'admiration du monde et qui proclame la générosité de ceux qui ont contribué à sa reconstruction.

Aujourd'hui c'est notre tour. Dieu nous adresse les mêmes paroles ; il nous appelle à mettre aussi la main à l'œuvre, il nous demande la fondation d'un établissement Episcopal, une église mère qui doit communiquer aux autres églises du diocèse le pouvoir, l'instruction et les grâces dont elle sera la source. Reculerons-nous devant cette bonne œuvre ? Laisserons-nous échapper une si belle occasion de nous montrer chrétiens catholiques et de témoigner à Dieu tout notre amour et toute la reconnaissance que nous lui devons pour les bienfaits sans nombre dont il nous a comblés ?

Si ces Israélites du temps de Moïse, si tant d'illustres personnages, si les chrétiens

de tous les siècles ont fait preuve du plus grand zèle pour la construction des églises c'est qu'ils savaient que la raison, la reconnaissance et même la justice obligent l'homme à sacrifier à la gloire de Dieu une partie des biens qu'il tient de sa bonté; que c'est pour l'homme une grande faveur que Dieu veuille accepter son offrande; que cette offrande est très-avantageuse à celui qui la fait; qu'aucune bonne œuvre ne saurait être plus agréable à Dieu que la construction d'une église; que coopérer à la construction d'une église, c'est offrir une maison au Dieu tout puissant, qui en retour nous promet une place dans la Jérusalem Céleste.

Nous savons, N. T. C. F., toutes ces vérités comme les chrétiens de la primitive église; nous sommes chrétiens comme eux, imitons leur zèle, leur courage, leur générosité et leur grandeur d'âme. Apprenons d'eux à être zélés pour Dieu et à n'épargner ni temps, ni soins, ni peine, ni bien, ni travail quand nous sommes invités à élever un temple à la gloire du Seigneur notre Dieu. Rougissons de la conduite de ces chrétiens lâches et indignes d'un si beau nom, qui s'embarrassent fort peu qu'il y ait ou non une église dans leur paroisse, une cathédrale dans le Diocèse; que ces églises soient ou non dignes de la grandeur du Dieu qu'on y adore; de ces chrétiens qui ont le cœur dur pour Dieu et les mains avares pour la religion qui ne contribuent qu'avec répugnance à la construction d'un temple et à l'ornement du sanctuaire. Grâces à Dieu les hommes de ce caractère sont rares et nous nous flattons de n'en rencontrer aucun dans notre intéressant Diocèse.

En terminant cette lettre postorale, nous vous conjurons de ne pas oublier que c'est au nom de la religion, au nom de l'Eglise et au nom de Dieu que nous nous adressons à vous et que nous vous invitons à vous joindre à nous pour travailler de bon cœur et de bonne volonté à une œuvre qui intéresse tout le Diocèse. David disait au peuple d'Israel dans une semblable circonstance, l'entreprise est grande, très-grande, nous ne travaillons pas pour un homme, ni pour un grand du monde, mais pour le Roi du Ciel et de la terre: *Opus namque grande est, neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.* (1 libri Paralip. 29. 1.) Nous vous disons la même chose, N. T. C. F., l'entreprise que nous faisons est grande, elle est très-grande, c'est pour le même Dieu que nous sommes appelés à travailler. Cette maison que nous allons construire sera sa maison; il l'acceptera de nos mains, il la remplira de sa gloire; il y habitera pour être à jamais notre consolation, notre lumière et notre force.

Nous travaillons pour la Reine des anges et des hommes, pour Marie que l'Eglise a établie Patronne de notre Diocèse et de notre cathédrale. Mère de Dieu, mère de tous les chrétiens, elle est aussi notre mère, nous sommes ses enfants: elle a pour nous une tendresse toute spéciale, puisque nous lui appartenons à plus d'un titre. Qui pourrait compter tous les bienfaits que nous tenons de sa grande bonté et de sa puissante protection? Recon-

naissons-le ; à elle appartient, après Dieu, toute notre confiance, tout notre amour, toute notre reconnaissance. Estimons nous donc heureux de faire quelque chose pour elle et saisissons avec joie l'occasion qui se présente de lui faire l'hommage du temple que nous allons élever à la gloire de Dieu. Ce temple portera son nom et il rappellera aux générations futures notre vénération pour une de ses prérogatives qu'elle chérit davantage, sa Glorieuse et Immaculée Conception. Montrons-nous zélés pour la gloire de celle qui se montre si bonne pour nous. C'est en son nom que nous nous adressons à vous aujourd'hui et c'est elle qui se charge de vous tenir compte de votre générosité.

Nous travaillons pour ce que nous avons de plus cher au monde pour notre sainte religion, pour notre salut, pour l'honneur du diocèse, pour la gloire de Dieu. Disons le donc, l'entreprise est grande, noble, honorable, avantageuse et nous sommes heureux d'être appelés à y mettre la main.

Pour nous, N. T. C. F., nous bénissons le Seigneur qui daigne se servir de notre ministère pour une si sainte entreprise, et nous y concourons de tout notre cœur, pleinement disposé à faire avec plaisir le sacrifice de notre repos, de nos biens, de notre santé et de notre vie même pour une si bonne cause. Que Dieu veuille accepter ces petits sacrifices en retour de tout ce qu'il a fait pour nous et de ce que nous espérons encore de sa bonté. Nous touchons à la fin de notre carrière. Puissions nous par notre zèle pour la construction de notre cathédrale, mériter que Dieu nous accorde une place dans le temple de sa gloire ainsi qu'à tous ceux qui coopéreront à lui préparer ici une demeure digne de lui.

Chargé par notre position de nous occuper incessamment de la fondation de l'Evêché des Trois-Rivières, nous vous tendons la main pour solliciter une offrande et c'est par nos mains que cette offrande sera présentée à Dieu. Quoique nous ne soyons pas personnellement intéressé dans le succès de cette entreprise, nous la regardons cependant comme la nôtre, puisque c'est l'œuvre de Dieu ; et nous serons très-reconnaissant de tout ce que l'on fera pour nous venir en aide. Ce n'est pas assez ; nous désirons que notre gratitude soit pour ainsi dire éternelle, et qu'elle tourne à l'avantage des bienfaiteurs de notre établissement et à l'édification de la postérité. En conséquence, nous aurons soin qu'il soit tenu à l'Evêché un régistre sur lequel seront inscrites toutes les paroisses avec le montant de la contribution du clergé, de la fabrique et de chaque fidèle. Les noms des amis de notre entreprise, de quelque diocèse qu'ils soient, ne seront pas oubliés. Pour que nous puissions remplir cet engagement, nous prions MM. les curés ou M. le Président du comité qui, dans chaque paroisse, aura la charité de se charger de faire circuler la souscription de vouloir bien en tenir une liste exacte, et nous la transmettre après le premier versement qui aura lieu, de ce jour au premier novembre prochain à une époque fixée par M. le curé. Cette liste sera portée sur notre régistre, et elle trouvera lieu aussi sur le livre

du Souverain Juge. Mais notre reconnaissance ne se bornera pas là ; comme vous allez faire des sacrifices pour la religion, nous chercherons dans la religion la récompense que votre zèle aura méritée. Nous nous obligeons donc de plus à prendre des mesures pour qu'il soit célébré dans notre cathédrale, à l'intention de tous les bienfaiteurs de notre établissement, une messe basse, au commencement de chaque mois, et à perpétuité. Outre cela l'Evêque qui célèbre la messe tous les dimanches et fêtes d'obligation pour ses Diocésains n'oubliera pas de faire mention des personnes et des familles qui auront contribué à construire et à orner sa cathédrale. Ajoutons que cet édifice, consacré à Dieu, sera une œuvre toujours existante qui parlera toujours en votre faveur et demandera sans cesse pour vous, grâces, salut et miséricorde.

Maintenant nous mettons notre œuvre entre les mains de Dieu et entre vos mains, N. T. C. F., nous invoquons le ciel et la terre pour le succès de notre entreprise. Dieu est pour nous, n'en doutons pas, puisque nous sommes pour lui. Si Dieu est pour nous qui n'aimera pas à se joindre à nous et surtout qui osera s'élever contre nous. Soyons donc unis en Dieu ; mettons courageusement la main à l'œuvre, et nos efforts, bénis de Dieu, seront couronnés du succès désiré : *Viriliter age, et confortare, et fac ; ne timeas :.... Dominus...... tecum erit et non dimittet te..... donec perficias omne opus ministerii dômus Domini.* (1 Libri Paralip. 28. 20.)

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de l'église qui nous sert de cathédrale et de toutes les églises du nouveau Diocèse des Trois-Rivières, ainsi qu'au chapitre des Communautés Religieuses le premier dimanche après sa reception.

DONNÉ aux Trois-Rivières sous notre Seing et Sceau et le contreseing de notre secrétaire, le seize du mois de mars mil huit cent cinquante quatre.

✠ **THOMAS Ev. des Trois-Rivières.**

PAR MONSEIGNEUR,

J.-R.-L. HAMELIN, PTRE.

SECRÉTAIRE.

SINE LABE CONCEPTA

Certifié J. R. L. Hamelin Ptre

SECRÉTAIRE.

Nota.—MM. les curés auront la complaisance de nous faire connaître les dispositions de leurs paroissiens relativement aux demandes faites dans notre Pastorale afin que nous sachions sur quoi nous pouvons compter pour les travaux que nous allons commencer au nom du diocèse et dans l'intérêt de notre Sainte Religion.

✠ TH. Ev. T. R.